



Droit et démarche pour un héritage

Par **catrine**, le **05/09/2009** à **13:35**

Bonjour,

Je souhaite savoir comment procéder pour prétendre à un éventuel héritage.

Mon père divorcé de ma mère n'a plus jamais donné de nouvelles pendant 20 ans. Je viens par hasard d'apprendre qu'il est en fait DCD depuis 1 an. Sa nouvelle femme avait connaissance de mon existence mais ne m'a pas prévenue de son décès.

je ne connais pas le notaire qui gèrait les biens de mon père.

Dois-je prendre un avocat ou un notaire pour entamer mes démarches ?

merci de me donner des pistes.